

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23036690***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 MARS 2023

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0444 702 042**

Nom

(en entier) : **MANITOU BENELUX**(en abrégé) : **MBNL**Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DES ANDAINS 2 - B 1360 PERWEZ****Objet de l'acte : CESSATION DE MANDAT ET NOUVELLE NOMINATION ET
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RSM
INTER AUDIT SCRL**

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur FORRET Stefaan de ses fonctions d'administrateur délégué de Manitou Benelux en date du 21.02.2023.

Le Conseil d'administration propose la nomination de Monsieur DELVIGNE Bernard au poste d'Administrateur délégué intérim pour une durée de quatre ans du 21.02.2023 au 18.05.2027 avec un mandat gratuit.

Dans le cadre de la fin du contrat de travail de Monsieur FORRET en date du 31.03.2023, il met d'office fin à ses fonctions de Directeur Général et membre du comité de Direction de Manitou Benelux..

L'Assemblée Générale du 18.05.2022 a renouvelé le mandat de commissaire aux comptes à la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée RS Inter Audit SCRL, dont le siège social se situe Chaussée de Waterloo 1151 à B-1180 Uccle et le siège d'exploitation 14 rue Antoine de Saint-Exupéry à B-6041 Gosselies BE0436.391.122 et n°enregistrement IRE : B00091, représentée par Madame ARNAUD Céline Réviseur d'Entreprise – Associée N°enregistrement A 01858 situé 1151 Rue Antoine Saint-Exupéry à 1180 Bruxelles pour une période de 3 années, soit du 19 mai 2022 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2024.

Jean Kovarik
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).